

500

Domaine public

Les temps changent

Souvenez-vous! C'était le temps où le conseiller fédéral Fritz Honegger lui-même montait sur les barricades pour défendre les emplois de Pratteln. On allait en délégation aux Etats-Unis pour y rencontrer les dirigeants de Firestone. Le Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, celui d'Argovie, notre ambassadeur à Washington, tout ce beau monde officiel était sur pied de guerre.

600 personnes sans emploi.

Depuis, Firestone a repris l'offensive, se plaignant amèrement dans une lettre largement distribuée à ses "partenaires d'affaires" de la "campagne émotionnelle" dont elle a été la victime. Dunlop International, multinationale britannique du pneu, a transféré en Suisse sa société holding, dans l'intention avouée de mettre en lieu sûr les bénéficiaires de ses filiales dans le monde entier. Et quelques-uns des travailleurs congédiés viennent d'être pénalisés par la caisse de chômage de Bâle-Campagne: suppression des indemnités pendant quelques jours. Motif: pas assez de constance dans la recherche d'un nouvel emploi.

Plus forts que Bourgknecht

Le fait d'occuper son propre logement constitue de toute évidence un revenu en nature. Ce n'était pas évident pour M. Bourgknecht, à propos de sa résidence secondaire. Ce n'est pas évident pour les libéraux vaudois, qui recrutent beaucoup chez les propriétaires de villas. Ils voudraient, par voie d'initiative, faire admettre cet étonnant privilège: être logé chez soi n'est pas une amélioration de son revenu, quand bien même les locataires déboursent pour prix d'un appartement plusieurs centaines de francs par mois.

Les libéraux devraient renoncer, dans la logique de leur système, à demander la déduction des dettes hypothécaires et des intérêts passifs. Et dans cette perspective, on attend l'explication entre les propriétaires de villas et les agriculteurs fortement endettés.

L'argent boude l'atome

Les financiers eux-mêmes perdraient-ils confiance? Voyez "L'Agence économique et financière" (25.4.79), dont la spécialité est de prendre le pouls des milieux économiques, qui semble déjà enterrer Kaiseraugst: "(...) Il n'empêche que le danger potentiel, créé par la perspective d'accidents nucléaires, est une réalité, comme le démontrera sans doute l'enquête américaine. La perspective de voir les investissements consentis à Kaiseraugst devenir inutilisables est évidemment regrettable. Mais l'erreur d'appréciation politique qui a conduit l'entreprise à effectuer ces investissements est inexcusable. Au point où en sont actuellement les choses, il est politiquement hors de question de construire la centrale de Kaiseraugst contre la volonté unanime des populations concernées et de leurs autorités".

Dans les tiroirs, les graphiques illustrant de façon péremptoire les besoins des Suisses en énergie dans dix, vingt ou trente ans. Périmés, les plaidoyers pour la merveilleuse fiabilité des placements, réputés de "père de famille", dans le nucléaire. Aujourd'hui, on cherche les coupables, les instigateurs malveillants de ces placements qui n'ont plus la cote.

PS. Faut-il dépenser de l'énergie pour transporter en avion des skieurs au sommet du Mont-Rose de la Rosa Blanche ou du glacier du Trient? Migros s'est distinguée par un remarquable programme d'économies d'énergies, appliqué dans tous ses bâtiments à l'échelle nationale. L'Ecole-club Migros organise des cours-courses avec transports de skieurs dès Sion sur les sommets valaisans.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 500 17 mai 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley

CONSOMMATION

La grande farce des raviolis

Les travailleurs ont le droit de faire grève, les consommateurs celui de ne pas acheter. Et dans ce cas aussi, l'épreuve de forces n'a pas qu'une valeur démonstrative, mais aussi des conséquences, mesurables en chiffres d'affaires sonnants et trébuchants.

On vient d'en avoir la preuve en Suisse, avec l'affaire des raviolis, qui, même encore en cours sur le plan de la juridiction, a déjà les allures d'un cas d'école.

En mars 1978, la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), proche de Coop et de l'Union syndicale, publie son 91^e test comparatif, en l'occurrence un travail portant sur les raviolis en boîte.

Les résultats les plus spectaculaires de ces essais sont repris le 10 mars 1978 dans "Kassensturz", magazine économique et social très suivi par les téléspectateurs et consommateurs suisses alémaniques.

Dès le lendemain de cette émission, les ventes de raviolis en boîte tombent quasiment

à zéro, et même les autres conserves, spécialement celles portant la marque de la maison Roco, souffrent d'une espèce de contagion négative.

Grand émoi à Rorschach et à Lenzbourg où, parallèlement à la préparation d'une plainte civile, on élabore en toute hâte une campagne d'annonces pour la défense et l'illustration des merveilleux raviolis en boîte. Effectivement, les premières pages publicitaires paraissent huit à dix jours après la fameuse émission de télévision.

Les effets de cette campagne publicitaire et du temps qui passe amortissent en fait quelque peu les réactions; après des diminutions de ventes de l'ordre de 40 à 50% dans le courant du printemps dernier, 1978 s'est soldé par une baisse de 20 à 25% par rapport à 1977. Ce que voyant, Roco vient de chiffrer à un million le manque à gagner consécutif à l'affaire des raviolis, compte tenu de Fr. 400 000.— dépensés pour la publicité (sensément) réparatrice.

Qu'y a-t-il donc dans cette émission, ou plutôt dans ces raviolis, pour mettre ainsi en fuite une clientèle auparavant nombreuse et plutôt fidèle? En bref, beaucoup de

choses inattendues, et pas trop ragoûtantes.

Alors que les consommateurs pensaient manger de la viande de bœuf ou de porc — hâchée et un peu trop assaisonnée, certes, mais quand même —, certaines boîtes leur offraient, sans toujours le mentionner sur

Les raviolis en boîte vendus dans les magasins de Suisse sont fabriqués par Hero (et sa filiale St. Gall), Roco (et sa filiale Sargans) et par Migros (à Bischofzell). Les marques de commerce (Midi/Coop, Denner, etc.) sont fournies principalement par les filiales de Hero et Roco.

l'étiquette évidemment, des farces peu attirantes à base de tissus conjonctifs poreux et tendus et de musculature du squelette; dans le cas des raviolis Sargans (filiale et sous-marque de Roco), les analyses avaient même révélé la présence de morceaux aussi sympathiques que les ris de veau, les rognons, le pancréas, le poumon et même de la muqueuse cutanée, — moins bien que pour les chats!

BAGATELLES

Récemment, un grand quotidien lausannois a raconté comment plusieurs dizaines de membres de l'équipe à Jean-Michel Cravanzola sont parvenus à obtenir un rabais sur le prix d'entrée au cinéma qui projetait "Moïse" en se présentant comme membres d'une union chrétienne. Il s'agissait peut-être là d'une application des principes du "fund raising" (technique pour l'appel de fonds en vue du financement de bonnes causes), dont Jean-Michel Cravanzola est un expert particulièrement redoutable. Pour parfaire encore ses connaissances en manipulation des âmes et des porte-monnaies, il a d'ailleurs suivi récemment, pour le compte

des Editions Maranatha à Cheseaux-sur-Lausanne, un séminaire d'un jour donné par un crac américain de la vente par correspondance ainsi qu'un congrès de trois jours sur le "marketing direct". Diantre, il faut bien apprendre à récolter de l'argent quand on dépense près de dix mille francs en quatre jours de séances à Montreux, avec son propre directeur d'édition (Moïse Prenleloup — sic).

* * *

La revue américaine de publicité "Advertising Age" vient de publier la liste des cinquante agences de publicité ayant réalisé les plus gros chiffres d'affaires en 1978. On y trouve trois agences suisses: au 30^e rang Intermarco-Farmer, qu'il n'est pas besoin de présenter, au 42^e,

TBWA (campagne Cardinal sur la frontière des langues en Suisse) et au 47^e, GGK (les annonces assez exceptionnelles de Swissair). Le total des chiffres d'affaires réalisés par ces trois agences est inférieur au chiffre d'affaires de l'agence classée au 19^e rang. Plusieurs des agences américaines ou autres, bien placées, ont aussi une activité en Suisse.

* * *

Les géants: le "Tages-Anzeiger" a un budget d'investissements de 200 millions pour le proche avenir.

* * *

Les élections communales auront lieu le 10 juin dans les importantes communes lucernoises de Lucerne, Emmen, Horw, Kriens et Kittau. Une

Pire, les comparaisons avec l'étranger avaient montré que les consommateurs autrichiens étaient mieux traités par Roco, qui leur fournit des raviolis contenant davantage de viande (et d'une meilleure qualité) et moins d'eau et de panure qu'aux consommateurs indigènes.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour déguster les Suisses; sans mot d'ordre formel mais avec un bel ensemble, de très nombreux consommateurs ont tout simplement cessé d'acheter des raviolis en boîtes (certains ont même jeté ceux qu'ils pouvaient avoir en réserve). Et même dans les restaurants servant des spécialités italiennes, les raviolis ont progressivement disparu de la carte, — à moins qu'ils ne soient affichés "faits maison".

Roco peut bien crier, déposer plainte, prétendre à des dommages et intérêts. Hero peut bien déplorer qu'un "produit alimentaire nutritif et de bonne qualité ait été casé (Kapputtgemacht) par une présentation non objective (unsachgemäss)!" Les raviolis ne s'en remettront pas, comme les cervelas ne se sont jamais remis de la grève des poly-

phosphates jadis déclenchée par les consommatrices romandes. Voilà deux cas qui illustrent le pouvoir des organisations de consommateurs, dûment servies par les mass-media. Les résultats de tests comparatifs qu'elles effectuent ou les consignes de non-achats qu'elles donnent atteignent un très large public, qui n'hésite pas à modifier, en conséquence, il faut l'admettre, son comportement d'achat.

Ces changements peuvent porter sur des points mineurs, et ne pas entraîner de trop gros sacrifices sur le plan du confort quotidien ou d'autres motivations égoïstes. Le phénomène n'en reste pas moins significatif: le respect à l'égard des producteurs, des fabricants et autres fournisseurs se perd enfin assez pour que leurs assertions et leurs livraisons puissent être soumises à l'analyse critique.

Il fut un temps où un tel exercice passait encore systématiquement pour une sorte de profanation, et pour une tentative de sabotage de la prospérité économique, de l'entreprise libérale, et aussi de l'emploi. Aujourd'hui, ces arguments ont perdu leur

poids, et la population de Rorschach ou de Sargans n'a pas lancé de pétition pour sauver les raviolis et les places de travail.

Voilà qui est fort bien, mais qui engage aussi. Il appartient aux organisations de consommateurs de prendre leurs responsabilités, et aux moyens d'information de bien mesurer les leurs. La qualité des produits et des services, qui contribue à faire ou non celle de la vie, est une notion assez délicate à définir, même pour certains cas particuliers (voyez les vêtements, les assurances ou les transports publics). Quand il y a une composante sécurité, l'affaire est claire: tout danger doit être dénoncé aussitôt qu'établi. Mais toutes les formes de tromperie et d'induction en erreur plus ou moins raffinées? Et les défauts plus ou moins bien cachés? Et les arguments publicitaires fallacieux, retors ou tout simplement bêtes et humiliants? A ce taux-là, la société de consommation risque bien de ne pas tenir le coup...

Tant pis pour cette société-là! Mais où est le projet, au moins l'esquisse d'une autre société, profondément différente, non marchande et solidaire?

occasion de rafraîchir les clichés colportés en Suisse romande à propos d'une région réputée "noire". Six partis soutiennent des candidats dont quatre dans cinq communes (socialistes, radicaux, appelés à Lucerne libéraux et jeunes libéraux, démocrates-chrétiens et jeunes démocrates-chrétiens, ainsi que l'Alliance des indépendants). Ces quatre formations sont actuellement représentées dans ces cinq communes. Les organisations progressistes POCH, présentes jusqu'ici uniquement à Lucerne, font front avec des listes dans quatre communes et les chrétiens sociaux, pourtant implantés jusqu'ici dans trois communes, ne présenteront des listes que dans deux et renoncent à lutter à Kriens. La progression des POCH et le recul

de l'Alliance des indépendants aux récentes élections cantonales seront-elles confirmés sur le plan communal le 10 juin?

* * *

L'ancien municipal zurichois Walter Thomann vient de présenter un exposé aux vétérans de la section socialiste de Zurich 4. Issu de milieux paysans de la vallée de Hasli, dans l'Oberland bernois, il évoquait la façon dont il était venu au socialisme. Un des premiers éléments de sa prise de conscience: La Chaux-de-Fonds, 1917, il est réveillé dans une nuit d'un samedi à un dimanche par un vacarme: les jeunes socialistes prennent d'assaut la prison et libèrent Paul Graber, rédacteur de "La Sentinelle", emprisonné. Walter Thommen, âgé de 16 ans,

était à la Chaux-de-Fonds comme porteur de pain au salaire de 18 francs par mois, nourri et logé dans une petite mansarde, où il y avait quatre à cinq lits de fer destinés aux employés du maître boulanger.

* * *

Le magazine "Soziale Medezin" (mai 1979) donne dans son numéro de mai une série d'articles sur la médecine du travail. Sous le titre: de la médecine du travail à la médecine des travailleurs, elle cherche à populariser une idée, développée depuis une dizaine d'années par les syndicats italiens, qui correspond à une nouvelle conception de la médecine du travail plus proche des vrais besoins des travailleurs. (adresse utile: Case 2105, 4001 Bâle).

FISCALITÉ

L'arbre et la forêt

A plus d'un titre, le débat très mou engagé ces dernières semaines à propos de la votation du 20 mai sur les finances fédérales aura été faussé par des raccourcis commodes: il n'aura été pratiquement question que de TVA, alors que restait dans l'ombre l'organisation de la fiscalité dans son ensemble.

La mise au point d'une imposition directe pose des problèmes de fond qu'il sera vain de vouloir éluder. Et là, deux points de repères qui doivent permettre d'interpréter les résultats du week-end et de préparer une alternative aux propositions de la majorité bourgeoise. Sortons des grands principes!

1. S'il est question de justice sociale, admettons tout d'abord que ce n'est pas par nature que l'impôt direct est plus "juste". En fait, tout dépend des modalités d'application... ailleurs, par exemple, des hausses trop importantes révèlent des limites psychologiques de "tolérance" dans la population des contribuables;

témoin les réactions anti-fiscales qui se multiplient dans la plupart des pays industrialisés.

2. S'il est question de justice sociale, admettons ensuite qu'une imposition indirecte plus "juste" que celle qui sort des tiroirs de l'Administration est techniquement tout à fait possible.

En fin de compte, l'enjeu final c'est l'équilibre des mesures proposées. Ici la marque des partis bourgeois restés fermes sur leur position de défense des privilèges d'une minorité est nette:

Plutôt l'indifférence

Quel contraste entre la votation du premier tour, où le débat fut passionné, vif dans les partis, les associations professionnelles! Cette fois-ci, indifférence et résignation.

Un élément nouveau donne au Conseil fédéral une évidente sérénité: la reprise de l'inflation. Expliquons-nous! Les prix en hausse confèrent à l'impôt sur le chiffre

on sait que toutes les propositions socialistes ont été rejetées en dernier ressort, telle notamment l'introduction d'un impôt anticipé minime frappant les dépôts fiduciaires, telle l'adoption des mesures concrètes qui fasse de la lutte contre la fraude fiscale autre chose qu'un objectif platonique. Sans vouloir tirer des plans dans un avenir hypothétique, il faut d'ores et déjà noter que d'autres "équilibres" fiscaux sont envisageables: l'initiative lancée sur l'impôt sur la richesse n'a-t-elle pas rencontré une plus large adhésion populaire que le "paquet fiscal" de 1977?

d'affaires un meilleur rendement. Certes, ils entraîneront aussi des charges supplémentaires salariales pour la Confédération; mais dans un premier stade, elle encaisse — contrairement aux Cantons — immédiatement des recettes accrues.

1979 — quelques mesures de restrictions aidant, qu'on justifiera par le vote négatif du peuple — sera pour les comptes de la Confédération une année équilibrée. D'où cette sérénité officielle.

AUTONOMIE

Une leçon de plus pour les Jurassiens

Décidément, le Jura, Canton ou pas, n'en finit pas de recevoir des leçons. Et le moins qu'on puisse dire est que cela ne date pas d'hier: depuis les premiers soubresauts des premiers autonomistes, on aime à prendre, dans la Suisse entière, de grands airs de pédagogue outré lorsqu'il est question de Delémont, cours "ex cathedra" à propos du bon usage de la démocratie, petit traité des us et coutumes helvétiques à l'intention du citoyen-soldat réticent, et cela n'en finit pas. Kurt Furgler, devant le Conseil national, n'a rien fait d'autre en somme que de renouer avec cette tradition cris-

pante dans sa tirade inutile et blessante destinée à Jean-Claude Crevoisier, député fraîchement émoulu autant qu'autonomiste de Moutier.

Au compte des pertes et profits, après le renvoi "sine die" de la cérémonie du 11 mai dernier devant marquer en public "l'entrée en souveraineté" de la République et Canton du Jura, il est courant de mettre, de ce côté-ci de la Sarine au moins, l'accent sur la personnalité, certes envahissante et complexe, du chef du département fédéral de Justice et Police: comme si la clef de l'"affaire du 11 mai" résidait seulement dans les humeurs de Kurt Furgler.

Il est certain que, en mal de présidence de la Confédération et privé des Affaires étrangères, le conseiller fédéral démocrate-chrétien se mul-

tiplie sur tous les fronts, avec un bonheur dont le plus aimable qu'on puisse dire est qu'il est inégal: sans rappeler la mascarade de Cointrin, voilà Kurt Furgler devant des officiers suisses alémaniques qui, après le refus populaire de la Police fédérale de sécurité, plaide sans sourciller pour une mouture revue et améliorée de cette même PFS; voilà Kurt Furgler suscitant bon gré mal gré le réveil de tous les censeurs de la Télévision suisse romande à propos de cette malheureuse interview d'un ministre iranien; voilà enfin Kurt Furgler agaçant le Rassemblement jurassien par Jean-Claude Crevoisier interposé. Question diplomatie, on n'est pas loin de la cote d'alerte!

Ces projecteurs braqués en permanence sur un seul homme, fût-il conseiller fédéral, laissent pourtant tout un climat dans l'ombre.

Comment ne pas voir que l'énerverment exhalé à l'encontre de J.-C. Crevoisier rejoint dans une large part des sentiments à peine dissimulés dans les rangs d'une certaine officialité: "ils" ont voulu leur canton, "ils" l'ont eu, qu'"ils" nous f... la paix, et qu'ils fassent en silence leurs classes de Suisses à part entière...! Et à la grande distribution des brevets de "suissisme", organisée en permanence dans les milieux tentés par le repli sur nos frontières et les valeurs "sûres", les Jurassiens prennent place tout naturellement parmi les suspects traditionnels, journalistes, enseignants gauchistes et compagnie.

Comment ne pas voir que, dans un tel contexte, les propos déplacés de Kurt Furgler, ont été assimilés à une saine remise en place d'un "marginal" dérangeant? Et là, le silence suisse-romand, manifeste, comme couronné par ces communiqués réaffirmant l'unanimité du Conseil fédéral sur ce point, est inquiétant.

Ces rappels pourraient éclairer quelques paradoxes nés de ces derniers affrontements: où on regrette la virulence de certains propos, alors même qu'on stigmatise le langage feutré usuel; où les Jurassiens paraissent soudain fondés à se cabrer, alors même qu'ils avaient érigé en système politique cette façon de s'extraire de la mêlée pour compter les coups et les points.

Pour le reste, sur le terrain, les grandes manœuvres laisseront des traces. D'abord pas de cérémonie, pas de fête; pas de cortège jusqu'à l'église Saint-Marcel, pas de coups de canon (23, bien sûr), pas de discours, pas de remise de la masse à François Lachat et... pas de dépenses adhoc. Ces déceptions-là ne seront que passagères, on s'en doute. Mais il restera, à coup sûr, une nouvelle répartition des rôles entre le Rassemblement jurassien et le gouvernement cantonal. Le premier maintient le cap sur l'unité jurassienne; qui pourrait lui contester cette "mission sacrée"? Le second, s'il est né du mouvement séparatiste, a d'autres tâches et d'autres contraintes incontestables elles aussi, inhérentes à l'exercice du pouvoir par exemple. Mais il est un point où ces deux tra-

jectoires se rejoignent, si tant est qu'elles puissent être dissociées tout à fait: la réussite de l'expérience jurassienne cantonale sera l'atout maître pour l'unité tant souhaitée — ce fut l'un des leitmotiv séparatistes pendant la quête de l'indépendance —, en fait la condition "sine qua non" de la poursuite de la lutte avec quelque chance de succès.

Un canton côté pile et côté face

Revenir aux contingences au développement jurassien (voir aussi DP 497, "Un Canton tout entier en quête d'emplois"), c'est par exemple avoir en mémoire le bilan que traçait pour la publication mensuelle du Crédit Suisse, Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole professionnelle de Delémont (bulletin No 3/1978).

Du côté "positif", les douze points suivants:

- 1. Dynamisme crée par la constitution du nouveau canton et création de postes de travail en particulier dans le secteur tertiaire.*
- 2. Constitution d'une véritable région économique et participation aux subventions fédérales selon la loi fédérale sur l'aide aux régions de montagne.*
- 3. Agriculture bien structurée et dynamique.*
- 4. Création récente de la Chambre d'agriculture regroupant toutes les associations agricoles.*
- 5. Développement prochain du port de Bourgogne par la mise au grand gabarit du canal du Rhône au Rhin.*
- 6. Potentiel de main-d'oeuvre qualifiée et stable.*
- 7. Expérience et tradition industrielles.*
- 8. Terrains disponibles.*
- 9. Possibilité de créer une politique régionale dynamique.*
- 10. Participation à l'actuel programme de relance économique.*

Dans cette perspective, les éclats spectaculaires, même s'ils sont exploités jusqu'à enterrer toute idée d'une "pause" des "hostilités" dans le Sud, ne pourront masquer les enjeux immédiats et cantonaux, telle cette offensive vers une véritable politique de l'emploi cantonale, lancée par la gauche au Parlement et dans la population.

11. Construction de la future "Transjurane".

12. Possibilités d'un développement de l'hôtellerie jurassienne.

Et du côté "négatif", l'auteur relevait les neufs autres points suivants:

- 1. Prédominance de l'industrie horlogère: "cette industrie, qui était un facteur positif de notre économie il y a encore quelques années, représente aujourd'hui un point faible; cette industrie est en effet tournée essentiellement vers l'exportation et elle est vulnérable; si les plans de restructuration se réalisent assez rapidement et compte tenu du dynamisme de nos horlogers, cette activité industrielle pourrait redevenir un atout majeur de l'économie jurassienne".*
- 2. Tendance à une émigration des jeunes, bien que cette tendance ait ralenti ces dernières années ("il ne fait d'autre part pas de doute que la création du nouveau canton peut constituer un attrait pour les jeunes").*
- 3. Le sous-emploi et la perte des postes de travail; "phénomène accéléré ces dernières années par la récession économique, devrait logiquement être ralenti".*
- 4. Revenu par habitant relativement faible.*
- 5. Faiblesse du secteur tertiaire.*
- 6. Petite taille des entreprises.*
- 7. Absence de villes de grande importance et rôle attractif des pôles de croissance extérieurs.*
- 8. Insuffisance des voies de communication.*
- 9. Sous-représentation des industries dites de pointe.*

La raison du plus fou...

Café des Sports, Lausanne, à la Pontaise. Je contemple le paysage — admirable — le même que l'on aperçoit comme encadré par le Stade olympique, depuis les gradins des "pelouses" et des "tribunes". Je regarde quelques jeunes jouer au tennis. Je déchiffre une pancarte, quelque chose comme: "Seules sont autorisées les pantoufles de couleur". Ce qui ne laisse pas de dérouter le profane que je suis, d'autant plus qu'*aucun* des cinq ou six joueurs ne porte des pantoufles de couleur... Quelqu'un, sans doute, qui a désiré "s'exprimer" en rédigeant un règlement.

* * *

A ce propos, je lis dans ce livre exaltant, je dirais même: enthousiasmant, qu'est *Les Raisons de la Folie*, de Jacques Adout: "J'offre une forte récompense à qui m'apportera une définition satisfaisante et acceptable du normal. Pour moi, je ne sais pas ce que c'est et donc, j'ignore aussi, *a contrario*, ce qu'est le fou".

Voilà qui s'oppose fort à ce sentiment que j'ai, que tout au contraire la folie est quelque chose de bien réel, et que les fous se multiplient même de manière alarmante, tout autour de moi.

(J'essaie de me rassurer, en me disant que c'est moi qui suis fou — ou du moins sombre dans le gâtisme — ce qui n'aurait rien que de naturel).

D'un autre côté, je lis dans *Le Monde* des 8 et 9 avril, ces lignes qui semblent bien donner raison à Adout (car enfin, personne ne soupçonnera le grand quotidien français de publier des textes insensés):

Message personnel d'un ami de Suisse à tout le peuple français

"J'ai le privilège d'exécuter des projets pour

mes clients dans de nombreuses parties du monde. Ayant passé une grande partie de ma vie dans les montagnes de Suisse, je ne me sens nullement dépaycé dans les régions montagneuses d'autres pays.

"Pour alimenter en bois la petite scierie que j'avais au début de mes affaires, j'étais sans cesse confronté au problème du transport du bois dans les régions montagneuses, car en glissant sur des pentes escarpées, les billons étaient souvent endommagés et fendus. Pendant des années de ce travail pratique, j'ai fait le plan de plusieurs modèles de téléphériques. Par la grâce de Dieu, ces prototypes fonctionnent assez économiquement, ce qui était heureux pour moi qui ne possédait pas de capital. Finalement, un modèle standard de téléphérique, résultat d'années d'expériences, était prêt à être fabriqué en série..."

Je saute deux paragraphes plus techniques et je poursuis:

"Grâce à l'aide de conseils et d'études d'experts, d'enseignement aux travailleurs et du service, ces téléphériques ont fonctionné avec un tel succès qu'on a pu les adapter à d'autres projets de l'industrie mécanique. Actuellement, ils sont exportés dans 35 différents pays, y compris la France.

"Ma foi en Dieu s'affirme dans mon travail quotidien et ne se limite pas seulement au culte du dimanche. Je Lui demande chaque jour humblement qu'Il m'aide à réaliser ma tâche. Il m'exauce et bénit mon travail..."

Je saute encore treize paragraphes, consacrés à la "bonne nouvelle" et j'en arrive à la conclusion:

"Nos salutations personnelles de Suisse à vous tous, chers Lecteurs, et mes vœux de bénédictions en Jésus Christ, notre Seigneur."

Signé: Jakob Wyssen — Wyssen Seilbahnen AG — 3713 Reichenbach — Schweiz. Le tout orné d'une illustration représentant un téléphérique. Comme par hasard.

L'ami américain

Quelques pages consacrées, dans le dernier numéro de la "Handelszeitung", aux relations de la Suisse avec les Etats-Unis. Les inévitables colonnes consacrées au monde bancaire: les banques suisses aux Etats-Unis, les banques américaines dans notre pays. La confirmation du renouveau des investissements helvétiques outre-Atlantique, le "nouveau défi suisse en Amérique" (Nestlé, sur lequel on n'insiste pas trop, vu le développement de la campagne

Comme l'année passée, la Société du "Journal d'Yverdon" distribue, en 1979, un dividende de 50 francs par action de 500 francs. Le tirage d'un journal peut-être considéré comme faible, sans que cela soit la cause de difficultés financières en cas de solide implantation locale.

que l'on sait contre les produits pour bébés, Hoffroche, Raichle et Bobst). Un certain nombre de points de repères connus sur le pouvoir d'attraction de la Suisse en tant que place financière. Et surtout un intéressant sondage mené par l'hebdomadaire économique et financier zurichois auprès des sociétés américaines implantées en Suisse (540, à fin 1976): la stabilité de l'économie suisse demeure notre atout numéro un auprès des PDG américains, tandis que le poids du franc suisse serait notre principal handicap, avec toutes les contraintes que cela suppose.

— Mérite la citation "in extenso" cette réponse de Roland Béguelin, président du Parlement de la République et Canton du Jura, au journaliste Ulrich Kägi, de la "Weltwoche", "coupable" d'avoir proposé à ses lecteurs un texte ("Ayatollah R. B.") ne reflétant pas, selon le leader du Rassemblement jurassien, l'exacte réalité. Pour le ton et les formules:

"Cher confrère,
L'Ayatolah se permet de vous faire savoir que vous trompez vos lecteurs. En effet, les ministres Pierre Boillat et François Mertenat ont assisté à la dernière assemblée des délégués du Rassemblement jurassien; quant à Roger Jardin, ministre de l'Education, il a pris part à la séance du Comité directeur qui s'est tenue juste avant. Allez-vous rectifier?

Vous n'avez jamais compris ce qui se passe dans le Jura. Je vois que cela ne s'améliore pas. Avec mes salutations cordiales".

– "L'Italie ferme ses maisons de fous". C'est sous ce titre que le supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung" propose à ses lecteurs une enquête sur la réforme de la médecine psychiatrique italienne, amorcée après les expériences célèbres menées par Franco Basaglia à Görz puis à Trieste.

COURRIER

Cinéma scolaire : des spectateurs moins dociles

Nous avons lu avec attention l'article intitulé "Cinéma scolaire, six millions de spectateurs" (DP 499) et nous aimerions apporter un complément d'information.

Cette Centrale du Film Scolaire rend indéniablement service au corps enseignant. Cependant, ce que votre article ne dit pas, c'est que certaines entreprises de notre pays l'utilisent dans le seul but de propager des idées propres à consolider leur conception de l'économie nationale.

Voici un exemple! Au cours de l'année 1978, tous les établissements scolaires ont reçu un papillon de la Centrale du Film annonçant la mise à disposition gratuite du film "Choisir la bonne voie", produit par Brown-Boveri. Le thème du film: les ressources énergétiques traditionnelles s'épuisent, l'énergie nucléaire est bienvenue! Il n'y a pratiquement que des avan-

Un travail remarquable, encore complété par une interview de Edgar Heim, directeur de la clinique psychiatrique universitaire de Berne, qui fait le point de la situation de ce secteur médical dans notre pays.

– Dans le magazine du "Tages Anzeiger" à noter un long entretien avec André Chanson, dont le nom ne dira peut-être rien aux Suisses romands, mais qui fut l'un des porte-paroles de la nouvelle gauche zurichoise en 1968, l'un des manifestants de la "république autonome" du Bunker pendant les troubles de l'époque. Un itinéraire caractéristique: les suites des "événements" zurichois, avec divers démêlés avec la justice jusqu'en 1971, puis un séjour de deux ans au Chili, cinq ans en Algérie après le renversement d'Allende, et aujourd'hui un exil précaire quelque part en Europe de l'Ouest où un journaliste du "TA" l'a retrouvé.

tages; les contestataires sont mal renseignés! Le catalogue de la Centrale du film scolaire ne mentionne pas de films présentant un autre point de vue; pourtant, ces films existent.

En automne 1978, un groupe de maîtres de notre établissement, le collège secondaire de Montreux, a signalé ces faits à la Centrale de Berne. A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. Nous aimerions soulever les questions suivantes:

– Quels sont les critères de choix pour la mise à disposition des films?

– La Centrale met-elle à disposition tous les films qu'elle reçoit?

– Qui choisit les films?

Enfin, nous avons été surpris de lire que la Centrale du Film Scolaire a renoncé volontairement aux subsides habituels de la Confédération. Cette manière de faire la rend encore plus dépendante des grandes entreprises du pays.

Eric Dubosson et Pierre Joost

Questions parfaitement justifiées! En publiant le texte paru dans le dernier numéro, nous avons d'abord l'ambition de montrer l'import-

tance d'un canal de distribution d'images souvent peu connu en Suisse. A partir de là, l'enquête rebondit, tant il est vrai que ces structures officielles sont susceptibles d'être investies au profit d'intérêts particuliers. Nous n'espérons pas trouver immédiatement matière aussi précise pour faire rebondir l'enquête. Vous la collaboration espérée entre lecteurs et "rédacteurs". Affaire à suivre; nous suivrons (Réd.).

NOTES DE LECTURE

Si vous savez lire lisez ça!

Qu'en dire?

Simplement: c'est fantastique.

Je pourrais en somme me contenter de dire que c'est fantastique...

On trouve ceci sur la page de couverture:
"Chine, An - 81

Dispute
sur le sel
et le fer

Yantie Lun

Un prodigieux
document sur l'art de gouverner

Présentation par
Georges Walter
J. Lanzmann & Seghers, Editeurs"

Et cela s'ouvre par une citation de Valéry qui explose comme une supernova. Si vous ne me croyez pas, tant pis pour vous.

Vous ne saurez jamais ce que vous avez raté.

Vous resterez simplement comme un plat de nouilles trop cuites oubliées dans un réfrigérateur qui ne marche plus.

Gil Stauffer

Domaine Public : cinq cents numéros

31 octobre 1963 - 17 mai 1979, cinq cents numéros de "Domaine Public". Cicontre, l'avertissement rédactionnel du premier numéro.

Deux conditions nécessaires et (presque) suffisantes (comment passer sous silence le long bail qui unit l'imprimerie Fawer et DP?).

La fidélité des abonnés (trois mille environ aujourd'hui). Grâce à eux, le pari est tenu : le développement d'une presse indépendante, libre de toute publicité, à l'abri de toute pression partisane (pas de "subventions").

La disponibilité des rédacteurs "amateurs", Du bimensuel à l'hebdo, un même cap : le travail et la réflexion en commun, l'interprétation critique de la réalité helvétique, la définition de propositions alternatives, d'une opinion autant que possible dégagée des slogans incantatoires et des modes.

Pour DP 1000, on se promet davantage de phrases ronflantes.

Domaine Public

J.A. Lausanne

Bi-mensuel romand
N° 1 31 octobre 1963
Rédacteur responsable:
André Gavillet

Imagination, description et extrémisme

A moins d'être satisfait du régime en place(s), à qui nous devons, certes et merci! « notre » prospérité helvétique, à moins d'avoir l'âme d'un gestionnaire, l'exercice de la pensée politique devient difficile. Jamais autant, dans les mouvements au passé révolutionnaire, n'a été célébrée l'action des pionniers. Elle mérite à juste titre d'être rappelée et enseignée. Mais on aime aussi à la revendiquer comme un héritage, dont on se pare faute de faire mieux. C'est qu'aujourd'hui la revendication politique n'a plus cette pureté morale du temps où la richesse du riche était pain arraché de la bouche du pauvre. Les riches s'enrichissent sans mauvaise honte; le détournement des richesses collectives est devenu moins apparent. Les masses se laissent dépolitiser, la lutte des classes s'estompe.

Alors comment agir, avec quel levier, quel point d'appui, et puis vouloir quoi? On ne monte pas sur les barricades réclamer le frigidaire pour tous!

Question posée dans tous les pays de haut niveau de vie: on cherche des solutions souvent dans la confusion et le verbalisme. Mais tout ce travail de défrichage est utile.

A notre échelle, nous allons y participer de notre mieux.

C'est-à-dire:

Imagination: Il n'y a pas d'explication qui tienne en un seul mot, même néo-capitalisme, n'en déplaise, tout utile qu'est la formule. Il faut faire appel à toute la diversité des recherches des sciences humaines pour essayer d'analyser les mécanismes de cette société moderne qui ne s'intéresse plus aux seuls comportements politiques et économiques de l'individu, mais qui le poursuit, le met en condition et le commercialise jusque dans ses loisirs et ses rêves.

Description: Demandez à quiconque s'intéresse aux affaires publiques des renseignements sur les groupes de pression de ce pays, sur les hommes qui les animent, sur les moyens dont ils disposent:

Qui, derrière les grandes banques commerciales? Qui, derrière les industries d'exportation? Qui, derrière les intérêts immobiliers? Ignorance totale. Le mécanisme même du pouvoir échappe à la plupart de nos concitoyens. D'où une certaine inefficacité politique.

Toute description dans ce pays a une valeur critique. Chaque fois que l'occasion se présente, il faut dire qui est qui. Il serait d'ailleurs naïf de s'imaginer lever des scandales à chaque page. Le pays est petit, administrativement sérieux. Mais on y a plus qu'ailleurs le goût du confidentiel, le sens du secret des affaires.

Ombres et persiennes closes. La première tâche démocratique, c'est donc de faire tomber ce « confidantisme » dans le domaine public.

Extrémisme: Sur des points majeurs, les objectifs d'une action à court terme sont connus: aménagement du territoire, politique de l'habitat, éducation permanente, sécurité sociale, planification. Idées galvaudées avant même d'être réalisées. Là, la politique à suivre est simple. Ces lieux communs des programmes électoraux sont, en fait, les pierres d'achoppement du régime. Il faut de manière directe, incessante, extrémiste, réclamer leur réalisation. Là, il ne s'agit pas d'imagination, mais d'énergie, celle qu'il faut pour taper sur les clous et parfois à côté sur les doigts.

Imagination dans la recherche, description des mécanismes réels, extrémisme dans la mise en place des idées prétendument reçues:

« Domaine public »